

FÉDÉRATION SUD ÉDUCATION

WWW.SUDEDUCATION.ORG
FEDE@SUDEDUCATION.ORG



Paris, le 4 février 2026

AGGRESSION AU COUTEAU D'UNE ENSEIGNANTE À SANARY-SUR-MER, UN SIGNAL D'ALERTE POUR L'ÉDUCATION

C'est avec émotion et tristesse que nous avons appris hier l'attaque au couteau d'une de nos collègues dans un collège de Sanary-sur-Mer dans le Var. Toutes nos pensées vont à notre collègue, à sa famille, ses proches, ses collègues ainsi qu'aux élèves du collège.

Les personnels de l'Éducation nationale sont encore une fois sous le choc d'une agression à l'encontre d'une de leurs collègues.

Pour SUD éducation, ce nouveau drame doit être un signal d'alerte. Les élèves et les personnels doivent être en sécurité à l'école. Alors que les violences physiques se multiplient, il est de la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale de construire une école qui accompagne les élèves dans leurs difficultés et protège les personnels.

Face à ce drame, SUD éducation dénonce les instrumentalisations politiques et refuse les réponses sécuritaires, qui ne conduisent qu'à mettre davantage en danger personnels et élèves. Quand un enfant a recours à la violence, c'est l'ensemble de la société qui doit s'interroger. Cet acte s'inscrit dans le contexte d'une augmentation croissante des problèmes de santé mentale chez les enfants depuis l'épidémie de Covid-19. Selon Santé publique France près d'un quart des lycéen·nes déclare avoir eu des pensées suicidaires ces douze derniers mois. Et, selon le ministère de la santé, 14% des collégien·nes et 15 % des lycéen·nes présentent des risques importants de dépression. Face à ce problème de santé publique, l'État préfère encore la communication à l'investissement dans des moyens dans l'éducation et la santé. A l'école, le service public a besoin de personnels pour accompagner les enfants et les jeunes. SUD éducation ne cesse de demander le recrutement de personnels médico-sociaux, actuellement en sous-effectif sur tout le territoire, pour aider à détecter les enfants en danger et pour les accompagner. Le ministère doit former l'ensemble des personnels aux risques liés à la santé mentale. Il ne suffit pas de décréter cause nationale la santé mentale, il faut donner les moyens nécessaires pour la prendre en charge. Pas d'économies sur nos vies, sur celles de nos élèves, ni sur le service public d'éducation.